

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2011

L'an deux mille onze, le onze du mois de mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier VERNAY, Maire.

Etaient présents : M. Didier VERNAY, M. Didier MARCEAUX, Mme Christelle CHARTON, M. Yves DESSAUGE, Mme Jocelyne DETROIT-JUILLOT, M. Guy GAUDRY, M. Gilbert BAVEUX, M. Guy FEVRAT, M. Laurent GARNIER, Mme Brigitte MERITE, Mme Fanny MICHAUD-GENELOT, M. Jean-Luc MICHAUDET, M. Gaël MICHELIN, M. Rémy MORAIN, M. Jean-Marc SALLAZ, Mme Béatrice STOLTZ.

Etaient absents excusés : Mme Jocelyne ALIGNOL, Mme Marie-Rose COMPARET.

Etaient absents : Mme Lucette THEROND.

Pouvoirs : 2 (de Mme COMPARET à M. DESSAUGE, et de Mme ALIGNOL à M. MARCEAUX)

Secrétaire de séance : Mme Fanny MICHAUD-GENELOT.

Date de la convocation : 01 mars 2011

Date d'affichage des délibérations : 16 mars 2011

Le compte rendu de la séance du 18 février 2011 est approuvé.

Compte administratif 2010 – Budget principal : Le conseil approuve le compte administratif 2010, ainsi que le compte de gestion et l'affectation de résultat.

La section de fonctionnement présente un excédent de 364 150.46 €. La section d'investissement présente un déficit de 208 016.44 €. Les restes à réaliser sont de 33 254 € en dépenses d'investissement. Soit un déficit cumulé de la section d'investissement de 241 270.44 €.

L'affectation de résultat est de 241 270.44 € inscrits à l'article 1068 en recette d'investissement. 122 880.02 € sont inscrits en excédent de fonctionnement.

Compte administratif 2010 – Budget annexe assainissement : Le conseil approuve le compte administratif 2010 et le compte de gestion.

La section de fonctionnement présente un excédent de 42 822.17 €. La section d'investissement présente un excédent de 14 108.84 €. Soit un excédent des deux sections de 56 931.01 €.

Compte administratif 2010 – Budget annexe ZA Les Quarts : Le conseil approuve le compte administratif 2010 et le compte de gestion.

La section de fonctionnement présente un excédent de 54 742.87 €. La section d'investissement présente un déficit de 44 836.64 €. Soit un excédent des deux sections de 9 906.23 €.

Compte administratif 2010 – Budget annexe les Grands Champs : Le conseil approuve le compte administratif 2010 et le compte de gestion. Le budget ne présente ni excédent, ni déficit. Il est définitivement clos.

Ouverture de crédits n° 2 – budget principal 2011 : Le Conseil Municipal décide l'ouverture des crédits suivants :

- 500 € à l'article 2183, opération ONA, pour l'achat d'un ordinateur à l'école (pris sur crédits de fonctionnement attribués)
 - 600 € à l'article 21578, opération ONA, pour l'achat d'un motoculteur
 - 1 000 € à l'article 2184, opération ONA, pour l'achat de mobilier à la bibliothèque (avec subvention du Conseil Général)
 - 3 400 € à l'article 204158, opération ONA, pour la participation aux travaux d'éclairage public rue des Champs Derrière.
- Soit au total : 5 500 €.

Photocopieur Ecole Primaire – attribution du contrat de location : le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise AXSaône pour la location d'un copieur XEROX 7428.

Pêche à la truite – organisation de la journée du 9 avril 2011 : Le Conseil Municipal décide d'organiser la journée Pêche à la truite à l'étang de Colnand, le samedi 09 avril 2011. Inscription (réservée aux habitants de la commune) au plus tard le lundi 04 avril 2011, à 12 h 00. Le prix est de 12 € la journée pour adultes et 6 € la journée pour les jeunes de moins de 16 ans à la date du lundi 04 avril 2011. Ces tarifs incluent le droit à 1 sandwich et 1 boisson par personne

Subvention exceptionnelle 2011 – Amicale des Sapeurs Pompiers : Une subvention de 500 € est accordée à titre exceptionnel à l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour l'organisation de la Journée Nationale des Sapeurs Pompiers conjointement à la journée porte ouverte à l'occasion des 30 ans du Centre de Secours.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Etang de Colnand : le maire rend compte de la pêche de l'étang qui a eu lieu le 26 février dernier.

Terrain communal vers le Centre de Secours : les discussions pour le projet d'échanges de terrains avec divers particuliers se poursuivent. Le Conseil devrait pouvoir statuer définitivement sur ce dossier prochainement.

Acquisition de terrain : le conseil émet un avis favorable à la poursuite des négociations en vue de l'achat d'un terrain et d'un appartement rue du bourg, jouxtant les bâtiments scolaires.

Défibrillateur : M. GAUDRY rend compte d'un incident, l'appareil ayant été ouvert par malveillance. Une formation à l'utilisation est en projet.

Transport de fonds : un emplacement sera tracé au sol, rue du Bourg, afin de marquer l'aire d'arrêt des véhicules de transport de fonds.

Foyer Rural : la peinture décorative du pignon est commencée.

La séance est levée à 23 h 00 mn. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.